

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 20 avril 2026

Date de convocation
14 avril 2026
Date d'affichage de l'avis
14 avril 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15
N° d'ordre
D_2026_5_7

L'an deux mille vingt-six et le vingt avril, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles CAMY.

Etaient présents : MM. G. CAMY, S. TASTET, B. LORRY, R. CARDY, M.-C. LALANNE, A.-C. LE PENVEN, P. ESPINASSEAU, C. GUILLARD, C. ANTRAYGUES, D. GRABE-BIDAU, M. CLAVE, P.-H. NAU-HENDEL, V. LABORDE, C. DESPRE.

Ont donné pouvoir : V. LAMY à C. DESPRE.

Etait absente : V. LAMY.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : M.-C. LALANNE.

Etait également présente : C. BROT, secrétaire de mairie.

ATTRIBUTION DELEGATION DE SIGNATURE SECRETAIRE DE MAIRIE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et suivants,
Vu l'arrêté N°A-2026-050 en date du 10 avril 2026 par lequel Monsieur le Maire, Gilles CAMY, a accordé délégation de signature à Madame Clotilde BROT, secrétaire de Mairie,
Considérant qu'il y a lieu de prendre acte de cette délégation,

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

PREND ACTE : de l'arrêté N°A-2026-050 du 10 avril 2026 portant délégation de signature à Madame Clotilde BROT, secrétaire de Mairie, pour les actes et documents mentionnés au dit arrêté.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le département et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Gilles CAMY

